Compte-rendu de la réunion du 3 Décembre 2018

Présents: Mme Boudeau, Inspectrice départementale sur la circonscription de Chantonnay,

Daniel Guillon, président des DDEN de Vendée

Bénédicte Vandewalle, Jean Yves Pateau, Jean Michel Landais, Gilles demeurant, Maxime Bossard, Catherine Pénisson, Marie Claire Bossard, Claude Borde, Geneviève Fouliot, Joël Morin,

Mireille Delcourt.

DDEN excusées : Nadine Boidé, Arlette Trieau

Absents :Pouponneau Gustave, Dany Boidé, Jean Annereau, Pierre Nauche, Chantreau Pascale

Merci à Maxime Bossard d'accepter depuis plusieurs années d'assurer le secrétariat de séance.

Merci également à Mme Boudeau de répondre à notre invitation et de ne pas compter son temps pour nous exposer avec beaucoup de simplicité et de précision la circonscription de Chantonnay

Carte Scolaire :Démographie en baisse donc baisse des effectifs, moins d'élèves dans les classes mais il n'y a plus de seuil de fermeture.

1 fermeture à St Sulpice en Pareds, 2 classes, 1 ouverture à Bazoges en Pareds.

Moyens supplémentaires à St Pierre du chemin : 4 classes, une journée de décharge par mois pour la directrice.

Des efforts sont faits vers les écoles rurales pour répondre à la problèmatique du territoire ( précarité)St Juire dispositif pour les TPS et PS

Implantation d'une ULIS à La Chataigneraie, classe de CP à 12 élèves à Mouilleron et La Chataigneraie. L'Hermenault, 1 maître de plus.

Grande précarité sur la circonscription, certains parents sont de plus en plus démunis vis à vis des renseignements donnés par l'école et même pour aider leurs enfants (lecture)

Comment aider ces parents ? Etablir un lien de confiance, encourager une bienveillance des enseignants. Inclusion plus acceptée avec les enfants ayant un handicap physique qu'avec un enfant autiste qui peut éventuellement crier et perturber les apprentissages.

Dispositif d'autorégulation à l'école de Remondet à Chantonnay, travail avec l'ARS à destination des enfants autistes. Intervention d'un chercheur canadien, les enfants sont beaucoup mieux accueillis au Canada. Adaptations simples à mettre en œuvre.

Mme Boudeau est prête à accompagner les enseignants dans les situations à problèmes.

Les parents qui démissionnent sont très rares mais certains se découragent au vu des délais annoncés (6 mois pour un rendez-vous chez un orthophoniste).

Faire en sorte que l'enfant soit dans une classe, qu'il y ait un suivi de tous les élèves avec des temps partiels, des consultations séjours en hôpital de jour, des soins, des prises en charge.

Comment réagir à la violence d'un enfant ?

Les enfants doivent être accompagnés, leurs familles aussi, dans le cadre d'un protocole. Il faut réagir en fonction de la situation de violence éventuelle.

Quelques écoles sont restées à la semaine de 4 jours et demi : La Chataigneraie, La Jaudonnière, Le RPI : St Vincent, St Germain, Sigournais.

A la rentrée prochaine, on prévoit 80 à 100 élèves en moins sur le secteur.

Projet de redécoupage des circonscriptions avec nouveau cycle : CM, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>

Ste Gemme serait rattachée à Luçon, L'Hermenault, St Valérien, Pouillé sur Fontenay, Mouchamps Corpe sur Chantonnay. A voir à la rentrée.

Départ de Mme Boudeau

Parole donnée au président de la fédération

Une enquête a été lancée pour savoir si la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité était bien apposée au fronton des écoles.

Se renseigner sur la « santé scolaire » : Les enfants qui viennent d'entrer au CP ont-ils bénéficié de la visite médicale en GS ? Qui a effectué cette visite ?:médecin scolaire, infirmière

Dénombrer dans les écoles les « enfants en situation de handicap ».Présence d'AVS (auxiliaire de vie scolaire) AVSI (individuelle) AVSM (mutualisé, plusieurs élèves) AVSco (collectif) maintenant appelé AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap)

Problèmes des intervenants extérieurs à l'école. Demande d'agrément obligatoire depuis la rentrée 2018.De gros soucis pour les intervenants « Lire et Faire Lire », la Vendée est un département pilote et les bénévoles n'ont toujours pas reçu leur agrément !......donc aucune intervention n'est commencée dans les écoles publiques, par contre les écoles privées ne sont pas soumises à ces obligations !.....La coordination départementale de « Lire et Faire Lire » avait obtenu enfin un rendez-vous avec la DASEN le 5/12 à 18h. On attend la réponse sinon des pétitions et manifestations seront lancées. Tous les secteurs ont déjà fait parvenir un courrier à la présidente de « Lire et Faire Lire », à ce jour, pas de réponse.

Daniel Guillon rappelle l'importance de solliciter les enseignants aux « écoles fleuries » et à la citoyenneté « Se construire citoyen ».

A noter dans vos agendas AG des DDEN : Samedi 23 Mars 2019 à l'école Jacques Maury de L'Aiguillon sur Mer

La cotisation DDEN est maintenue à 28€. Vous pouvez la régler directement à la fédération en envoyant votre chèque à : Union de Vendée DDEN Pôle associatif BP : 144, 71 Boulevard Aristide Briand 85000 La Roche sur Yon.

Notre réunion s'est achevée à 19h 45 par un petit pot d'amitié.

Bonne lecture. Cordialement. Mireille